

Echange avec
le Conseil d'orientation
des infrastructures
*en Provence-Alpes-Côte
d'Azur*

Priorités de la Région

16 décembre 2021



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR





1. Enjeux régionaux

2. Consolidation des projets analysés par le COI en 2018

3. Nouvelles priorités régionales à horizon 2050



Rappel des enjeux thématiques du SRADDET

Équilibre et égalité des territoires

Désenclavement des territoires ruraux

Intermodalité et développement des transports

Implantation d'infrastructures d'intérêt régional

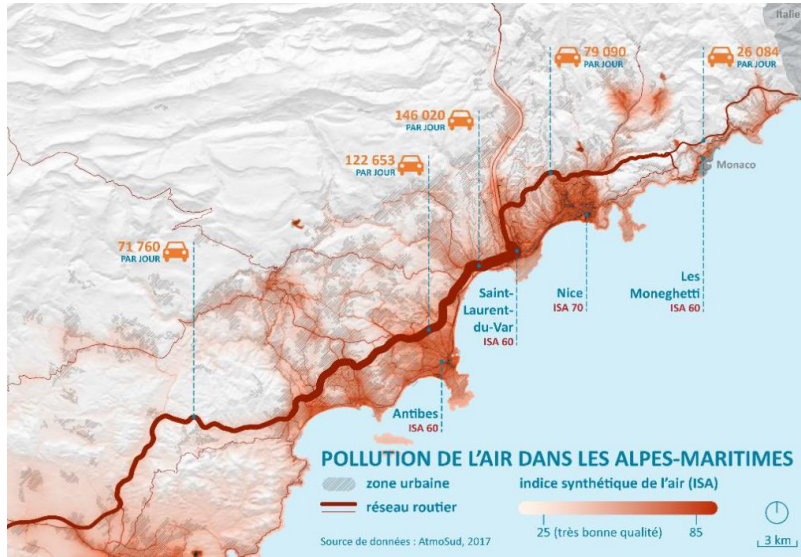
Gestion économe de l'espace

Lutte contre le changement climatique

Pollution de l'air

**Maîtrise et valorisation de l'énergie,
Protection et restauration de la biodiversité,
Habitat, Prévention et gestion des déchets**

Des enjeux majeurs de mobilité des personnes qui appellent à des solutions efficaces



UNE PLACE DE LA VOITURE TOUJOURS PREPONDERANTE, UNE PART MODALE DES TRANSPORTS COLLECTIFS ET DES MODES ACTIFS TROP FAIBLE

UN RESEAU FERRE QUI A ATTEINT LES LIMITES DE SES CAPACITES

UNE SEULE LIGNE POUR RELIER 3 DES PLUS GRANDES METROPOLES FRANÇAISES

DES GARES AVEC UNE OFFRE DE TRAINS INFÉRIEURE A CELLE DE LEURS HOMOLOGUES EUROPEENNES

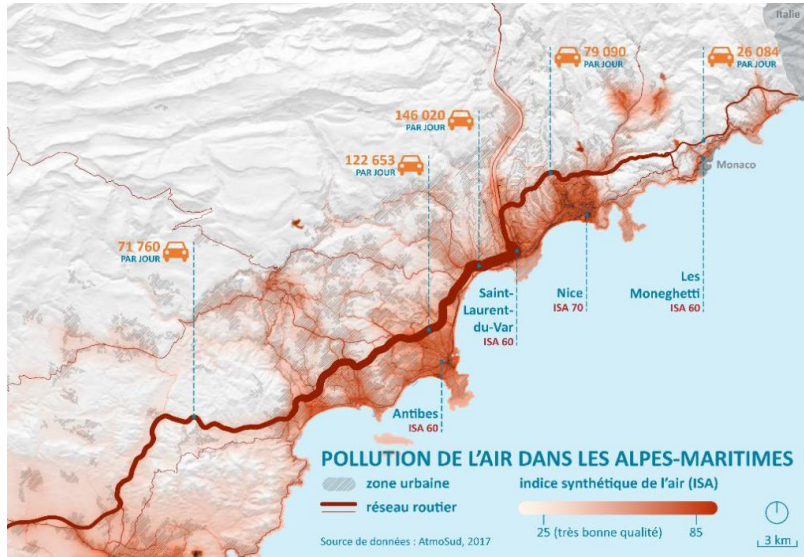
DES RETARDS ET DES SUPPRESSIONS DE TRAINS BIEN SUPÉRIEURS AUX AUTRES REGIONS DE France, même si la situation s'est améliorée

DES NOEUDS FERROVIAIRES SATURES

ET PEUT LIMITER A TERME LES EFFORTS DE LA REGION SUR LES SERVICES ET D'ENGAGEMENT SUR L'OFFRE

- La Région est la première en France à avoir attribué 2 concessions ferroviaires après une mise en concurrence à la qualité saluée par les exploitants
- les services intermétropoles entre Marseille et Nice seront doublés (1 TER par heure et par sens) et certains prolongés vers Vintimille, et que les services TER azuréens augmenteront de 75% avec 1 TER toutes les 15 mn toute la journée

Des enjeux majeurs de mobilité des personnes qui appellent à des solutions efficaces



DES RESEAUX ROUTIERS SATURES DANS LES TERRITOIRES DENSES

DES BESOINS DE DESSERTE DES ZONES PEU DENSES ET DES TERRITOIRES ENCLAVES

UNE SITUATION QUI IMPACTE FORTEMENT LES HABITANTS DE LA REGION

POLLUTION DE L'AIR

FREIN AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET FRAGILISATION DES POPULATIONS PRECAIRES

DEGRADATION DE SERVICE ATTENDUE A L'HORIZON 2035

LE « TOUT VOITURE » DES DECENNIES PASSEES AFFECTE LA QUALITE DE VIE ET LA SANTE

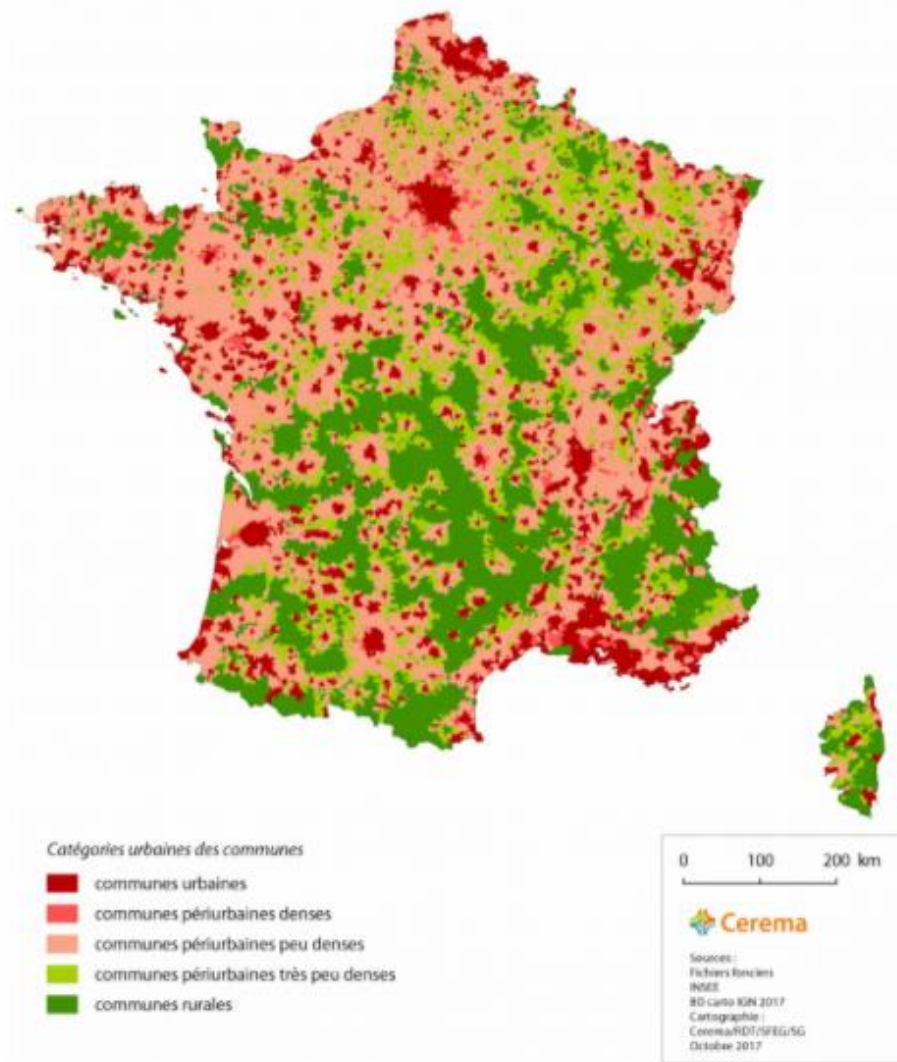
Des enjeux majeurs pour une filière logistique soutenable

UNE POSITION A EXPLOITER DAVANTAGE AU CARREFOUR DE L'ARC MEDITERRANEEN ET RHODANIEN ET DES PORTS STRATEGIQUES

LA NECESSITE D'UN REPORT MODAL ACCRU ET DE NOUVELLES PRATIQUES

UN ANCRAGE DES ACTIVITES LOGISTIQUES A CONFORTER PAR LA PLANIFICATION ET L'AMENAGEMENT DURABLE DES ESPACE DEDIES

Catégorisation urbaine des communes



Source : Cerema

Voir aussi :

Pays : France

Articles : 67 millions d'habitants en France en 2019

« Une région contrastée entre la forte densité de population sur sa frange littorale (80% sur une bande de 30 km), et sa faible densité dans les territoires ruraux et montagneux »

Renaud MUSELIER

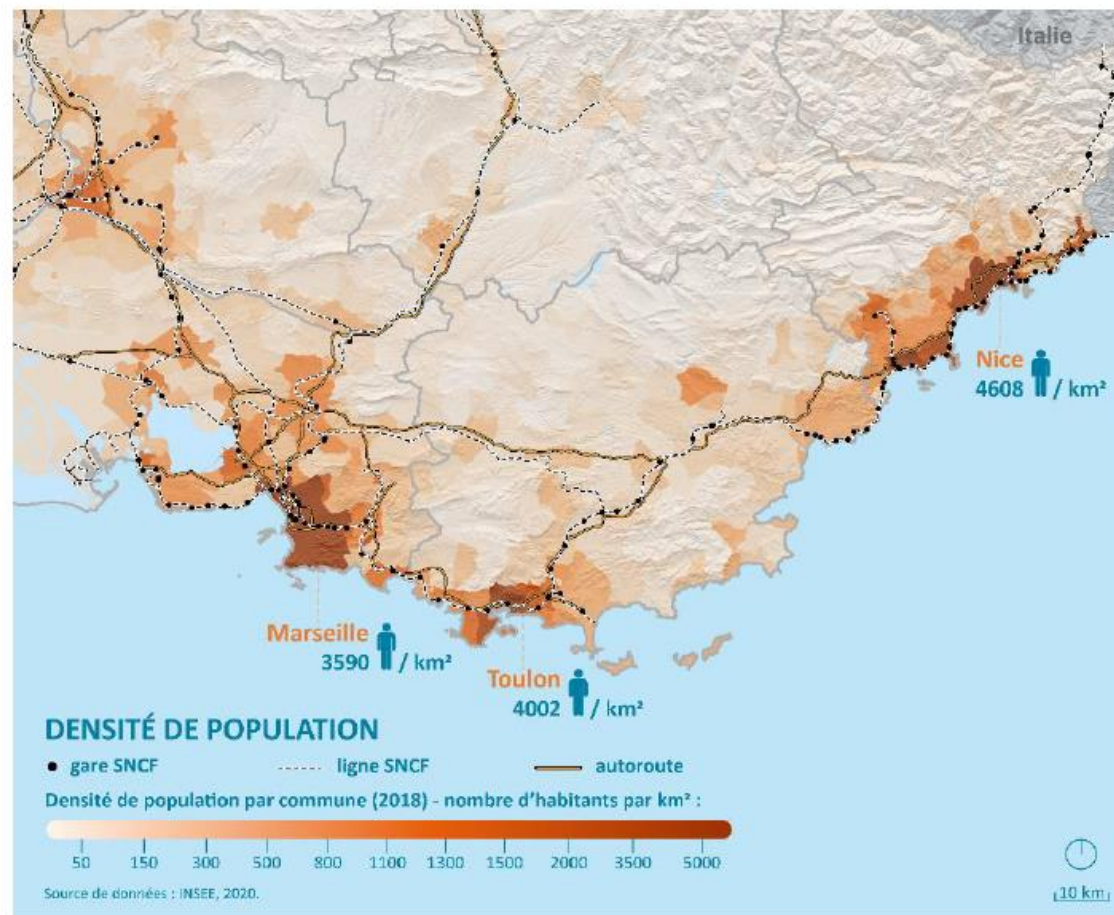


Figure 2 : Densité de population par commune en 2018 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans les territoires voisins (SNCF Réseau)



« Le développement de l'armature ferroviaire est la solution d'une mobilité durable à l'échelle régionale »

Renaud MUSELIER

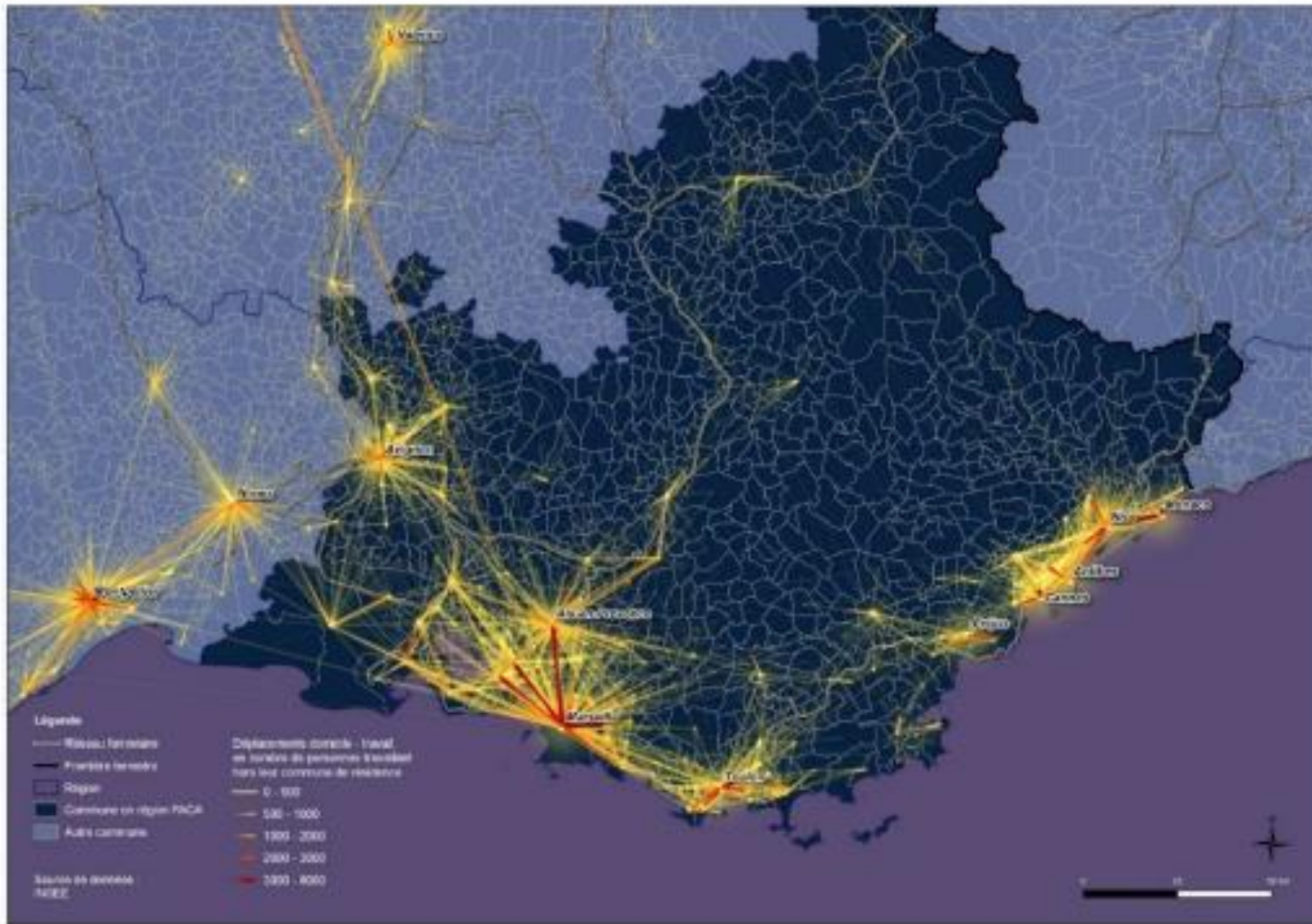
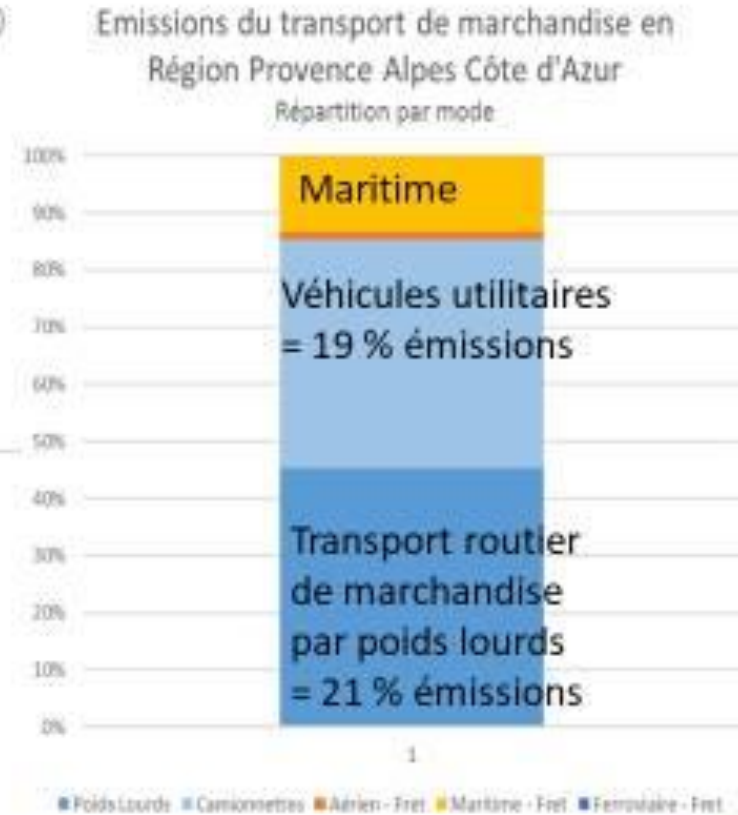
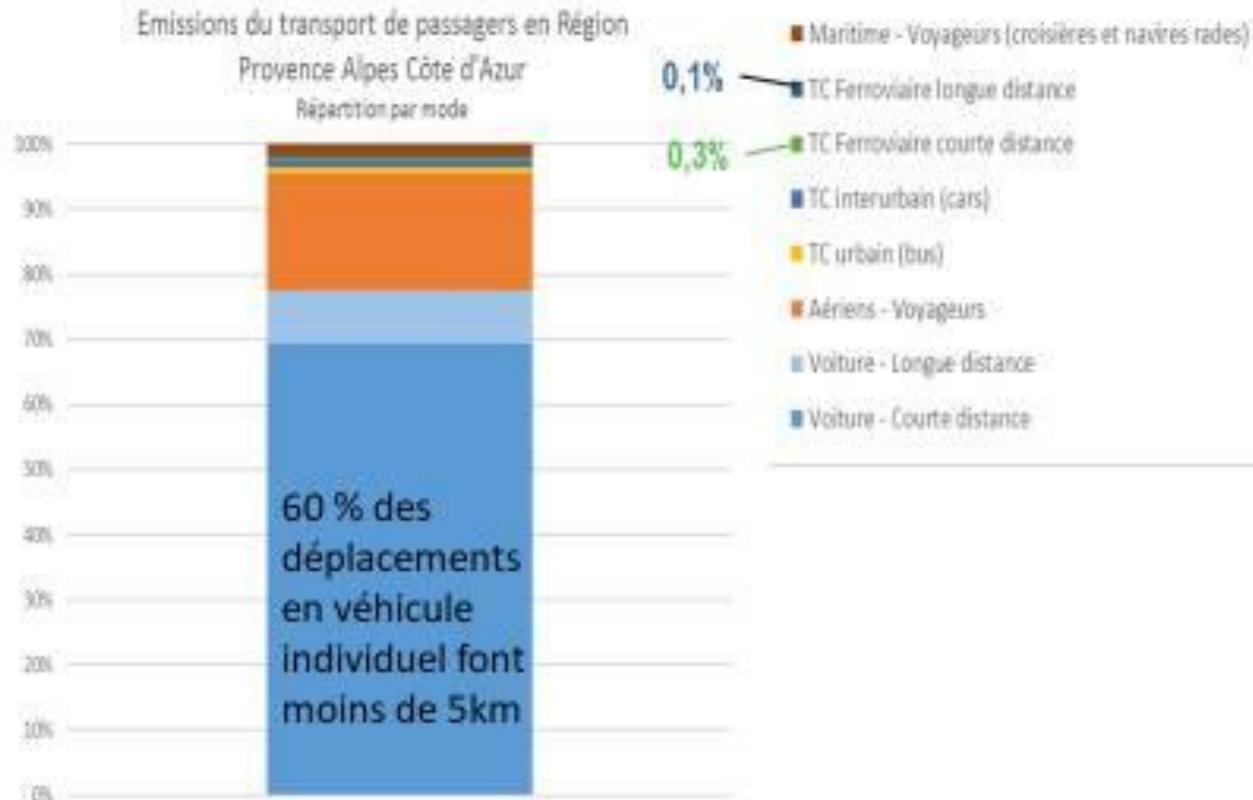


Figure 9 : Cartographie des flux domicile – travail en 2018 (INSEE)

« La transition écologique repose sur notre capacité à accélérer le report modal de la route vers le ferroviaire »

Renaud MUSELIER

Emissions de gaz à effet de serre des transports en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Bilan régional transports :

35 % de la consommation énergétique

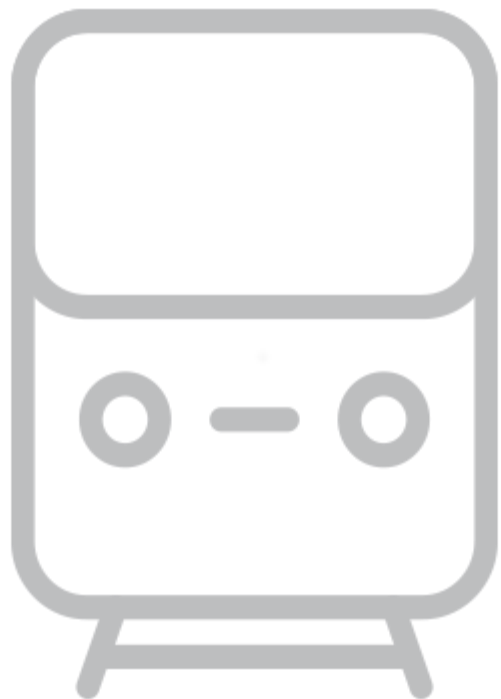
27 % des Gaz à Effet de Serre (GES) – 13 Mt eqCO₂

Plus de 50 % des Nox (oxydes d'azote)

25 % des particules fines (PM 10 et PM 2,5)

} =>

Non respect de la Directive 2008-50-CE sur la qualité de l'air à Aix Marseille, Toulon et Côte d'Azur



2. Consolidation des projets analysés par le COI en 2018





2. Consolidation des projets identifiés par le COI en 2018

Projets prioritaires de la Région :

- **La Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur** : après la validation des phases 1&2, importance d'un **enchaînement sans rupture des travaux des phases ultérieures (phases 3 & 4)** : apporter une **liaison efficace entre les trois métropoles régionales avec un temps de parcours enfin plus compétitif que la route**
- **La liaison routière est-ouest d'Avignon (LEO),**

Projets soutenus par la Région :

contournement routier d'Arles pour « boucler » l'arc méditerranéen
la liaison Fos-Salon pour une meilleure desserte du Grand Port de M
Ouest





Situation actuelle avant phase 3&4 :

la liaison Marseille-Nice est la seule liaison intermétropoles avec un temps de parcours par le train (2h40) significativement supérieur à celui par la route (2h), ce qui est un cas unique au niveau national et en tout cas très dégradé par rapport à Bordeaux-Toulouse (environ 2h par la route et par le train à 10 min près).

Figure 30 : le projet des phases 1 & 2 au sein de l'ambition globale

Source SNCF Réseau



3. Nouvelles priorités régionales à horizon 2050

Les principes généraux



SRADDET et Plan Climat 2 forment les cadres de référence de la priorisation régionale des infrastructures de transport

Objectifs généraux :

- Accélérer le report modal et infléchir la trajectoire vers la neutralité carbone en 2050 (dans le respect de la Stratégie Nationale Bas Carbone)
- Renforcer l'efficacité, l'attractivité et la résilience du système de transport
- Améliorer les fonctionnalités de l'existant et les orienter vers les nouveaux usages en accordant la priorité à l'intermodalité

Modalités :

- Des grands programmes prioritaires, plus que des projets
- Une vision à 2050 mais une contractualisation des financements demandée sur 10 ans

6 axes prioritaires



1. Améliorer le **réseau ferroviaire** structurant et la remise à niveau du réseau de desserte fine du territoire
2. Développer et moderniser les **pôles d'échanges** pour favoriser la multimodalité
3. Adapter les **infrastructures routières** pour favoriser des **transports collectifs performants, la mobilité partagée et l'intermodalité**
4. Accélérer **le développement de la pratique du vélo et des modes actifs** avec un programme d'envergure, une gouvernance et des financements renouvelés
5. Améliorer la compétitivité **portuaire (plus que sa capacité), relancer le fret fluvial et ferroviaire** et faire évoluer la logistique vers la décarbonation
6. Un plan d'**adaptation** des infrastructures de transport au **changement climatique**

1. Améliorer le réseau ferroviaire structurant et la remise à niveau du réseau de desserte fine du territoire



Objectif : améliorer la fiabilité et la performance du réseau ferré régional apte à répondre aux objectifs d'amélioration de la qualité de service du TER, de desserte du territoire et de transition environnementale

Investissements prioritaires sur les projets :

- visant l'amélioration des temps de parcours, la fiabilité, la robustesse, la capacité et le cadencement.
- privilégiant la transition énergétique et écologique

Sur le réseau structurant : après les phases 1&2 de la LNPCA, développer la liaison intermétropoles avec les phases 3 & 4 avec **projets complémentaires constitutifs d'un système ferroviaire global à haute performance et articulés avec les projets de TC urbains** : phase 3 de Marseille-Aix avec 6 trains/h/sens en pointe, modernisation de la signalisation Marseille-Avignon en continuité de l'ERTMS Vintimille-Marseille, étude de l'utilisation et l'optimisation de la ligne Aix-Etang de Berre (Aix-Rognac)

Sur les lignes de desserte fine du territoire (LDFT) : régénération des infrastructures, signalisation embarquée ou allégée (ERTMS régional ou NextRegio), exploitation décarbonée des lignes non électrifiées



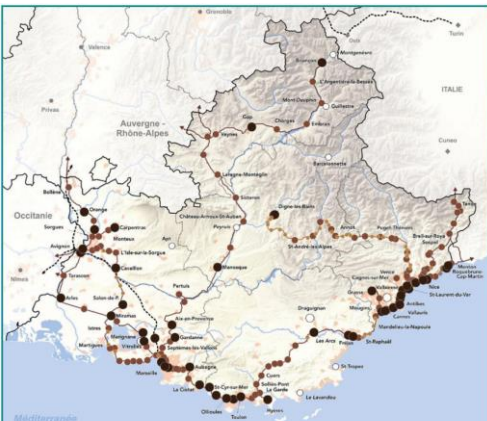
2. Développer et moderniser les pôles d'échanges pour favoriser la multimodalité



Objectif : améliorer les connexions des transports régionaux et nationaux avec tous les autres modes pour un meilleur usage des transports collectifs en alternative à la voiture individuelle

Investissements prioritaires sur :

- les nouveaux services en gare pour favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle
- les nouveaux usages et services de proximité
- l'information multimodale et les guichets de distribution mutualisé ferroviaire et car
- l'amélioration des performances environnementales des bâtiments voyageurs
- l'adaptation au réchauffement climatique pour améliorer le confort d'attente
- la mise en accessibilité des bâtiments voyageurs et des quais
- le déploiement des équipements connexes pour l'approvisionnement en carburants alternatifs



3. Adapter les infrastructures routières pour favoriser des transports collectifs performants, la mobilité partagée et l'intermodalité



Objectif : se recentrer sur l'adaptation des réseaux routiers existants aux objectifs de report modal des déplacements vers les transports en commun, le covoiturage et les modes actifs, favoriser les nouveaux usages et l'innovation

Investissements prioritaires sur les projets :

- de voies réservées aux transports collectifs -VRTC – sur autoroutes et VRU),
- de voies réservées au covoiturage (VR2+) et aires multimodales
- d'itinéraires cyclables de rabattement vers les PEM & autoroutes à vélos
- innovations pour des routes plus durables et efficaces (roadlab)

Exemples d'opérations prioritaires : création de sites propres interurbains dédiés aux services de transport collectif (dont le car à haut niveau de service sur l'A8 et les autres voies réservées aux TC sur axes routiers nationaux et départementaux)

4. Accélérer le développement du vélo et des modes actifs avec un programme d'envergure, avec une gouvernance et des financements renouvelés



Objectif : contribuer à augmenter significativement la part modale du vélo et des modes individuels légers dans les déplacements du quotidien

Investissements prioritaires sur :

- l'amélioration des interfaces entre les véloroutes du Schéma Régional des Véloroutes et les itinéraires vélo du quotidien urbains et interurbains
- les projets avec le meilleur niveau de service des collectivités, notamment les 3 Métropoles + le Gd Avignon, de développement des infrastructures cyclables pour les déplacements du quotidien prévus dans leurs documents de planification

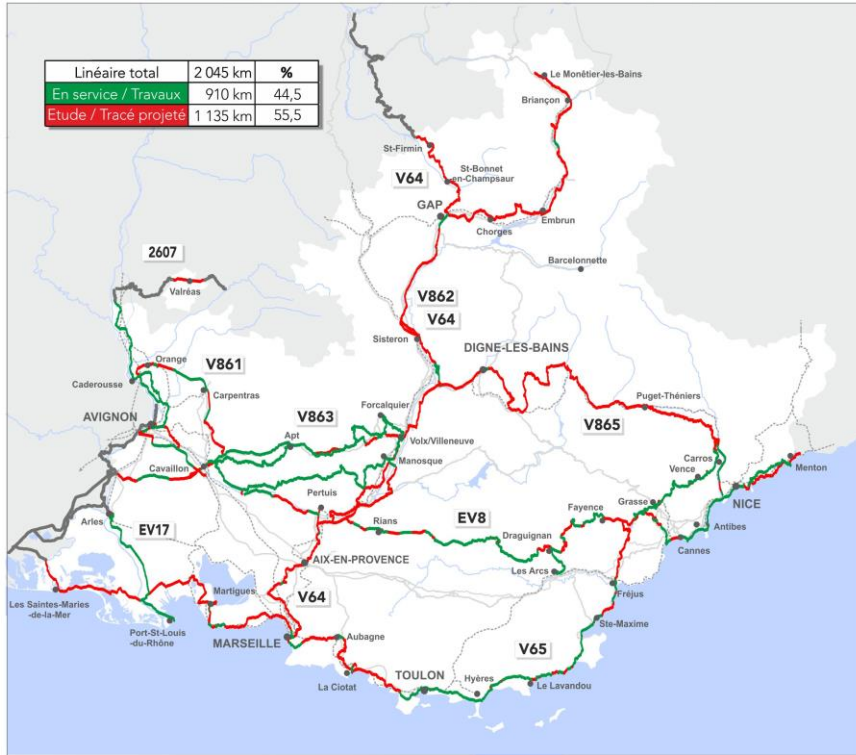


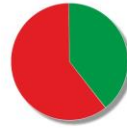
SCHÉMA RÉGIONAL DES VÉLOROUTES ET D'ITINÉRANCE À VÉLO

Niveau d'avancement observé en décembre 2020

(d'après les informations transmises par les maîtres d'ouvrage)

Etat d'avancement des itinéraires

- En service ou travaux
- A l'étude ou tracé projeté
- Tronçon hors Région



Transports collectifs et véloroutes

- Réseaux ferrés (TGV, TER, Chemin de Fer de Provence)
- Lignes Express Régionales



Sources : Fond GEOFLA © - © IGN
Direction des Infrastructures et des Grands Equipements
09/02/2021



SCHÉMA RÉGIONAL DES VÉLOROUTES ET D'ITINÉRANCE À VÉLO

Véloroutes d'intérêt régional

- EuroVelo 8 - La Méditerranée à vélo
- EuroVelo 17 - ViaRhôna
- V64 (Marseille - Grenoble)
- V65 (Nice - Aigues-Mortes)
- V861 - Via Venaisia
- V862 - La Durance à vélo
- V863 - Autour du Luberon à vélo
- V865 - Véloroute des Pignes
- V2607 (Pierrelatte - Valréas - Nyons)

- EV : EuroVelo
- Vxxx : Itinéraire national
- Vxxx(x) : Itinéraire régional

Itinéraire cyclosporitif sur route

- Route des Grandes Alpes

Transports collectifs et véloroutes

- Réseaux ferrés (TGV, TER, Chemin de Fer de Provence)
- Lignes Express Régionales



DREAL
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

Sources : Fond GEOFLA © - © IGN
Direction des Infrastructures et des Grands Equipements
Carte révisée en décembre 2019
14/12/2021

5. Améliorer la compétitivité de la logistique portuaire, fluviale, ferroviaire et de proximité et faire évoluer la logistique vers la décarbonation

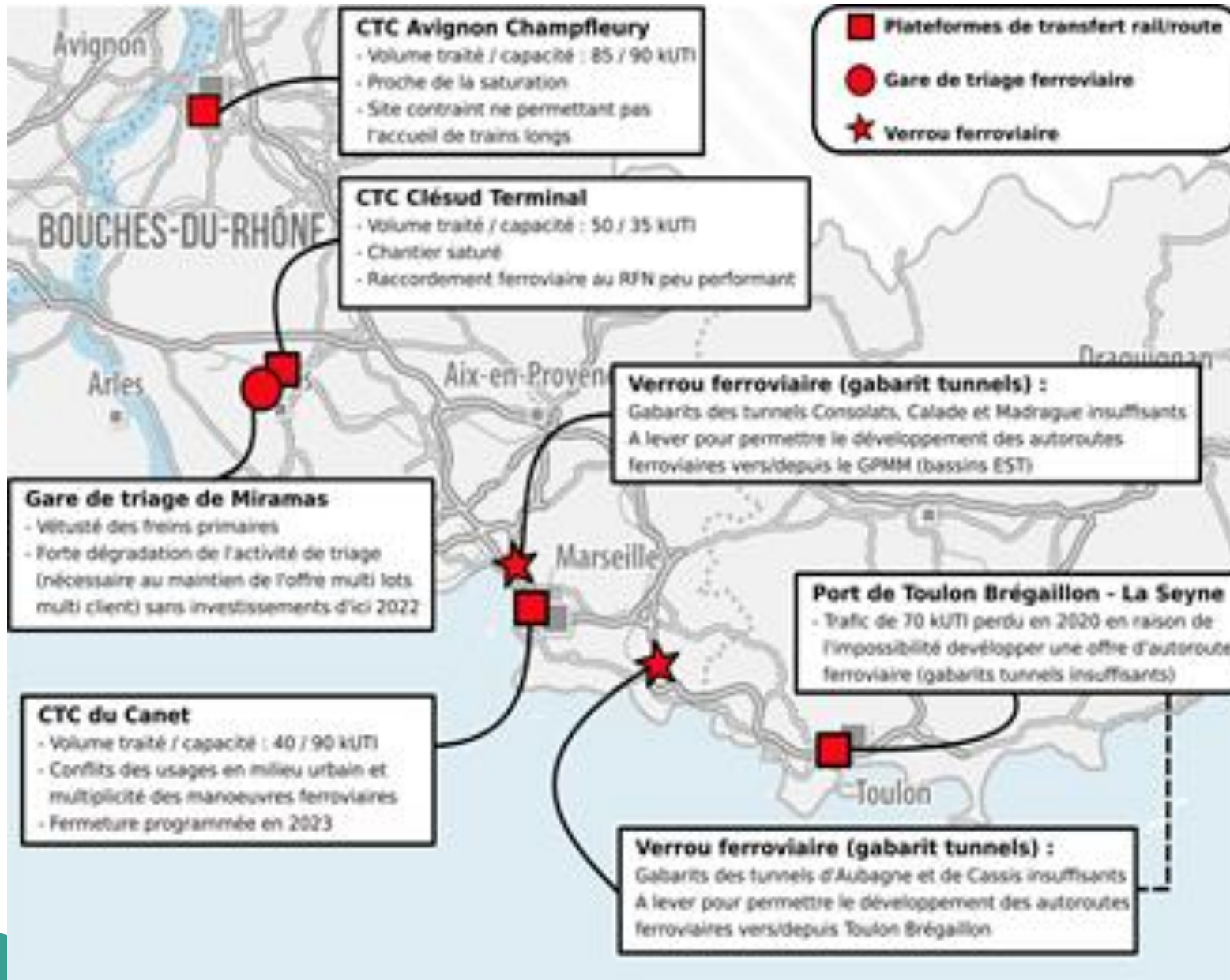


Objectif : Grâce aux enseignements tirés de la crise sanitaire, une réindustrialisation du pays sur les biens essentiels est nécessaire, il faut se recentrer sur la compétitivité des installations portuaires, et fluviales, pour diminuer la part modale de la route, et optimiser la décarbonation de la logistique, y compris celle du dernier km,

Investissements prioritaires sur :

- les infrastructures d'accès ferroviaire (faisceaux, cours et terminaux) et d'amélioration de l'accueil des barges fluviales ;
- la transition écologique et énergétique des ports
- le développement des trafics portuaires dans une logique de création d'activités et d'emplois (nouveaux quais dédiés par exemple)
- la création ou rénovation d'installations terminales embranchées privées,
- le renforcement de chantiers de transport combiné de fret continental (création du Terminal Ouest Provence et extension du chantier de Clésud, extension du terminal combiné de Champfleury)
- les études pour le dégagement du gabarit d'autoroute ferroviaire sur l'axe littoral Marseille – Vintimille.
- le développement de la logistique de proximité décarbonée

Zoom sur enjeux fret ferroviaire (protocole Etat-Région)



« Le transport ferroviaire, pour les voyageurs comme pour les marchandises est devenu la colonne vertébrale indispensable à la transition écologique de la Région – nous avons pour objectif prioritaire de la solidifier »

Renaud MUSELIER

Zoom sur enjeux fret ferroviaire (GPMM)

CARTES DU RÉSEAU FERRE PORTUAIRE
Vue d'ensemble et points d'accès

Annexe 3-1 Carte des bassins Ouest et Est *Vue d'ensemble RFN / RFP*



6. Un plan d'adaptation des infrastructures de transport au changement climatique



Objectif : connaître la vulnérabilité du système de transport régional aux effets du changement climatique et le rendre plus résilient en adaptant les infrastructures existantes

Investissements prioritaires sur les projets :

- visant la durabilité et la sécurisation des réseaux routiers vis-à-vis du changement climatique, en particulier dans les territoires enclavés et montagneux
- financer de manière souple des interventions réactives et spécifiques sur le réseau ferré corrigeant un désordre avéré ou un péril imminent mais aussi des travaux permettant de prévenir ou de réduire l'impact de ces aléas.



AVANT LA TEMPETE



LE LENDEMAIN DE LA TEMPETE ALEX (2/10/2020)



APRES LES INONDATIONS DU 4 ET 5 OCTOBRE

